PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

AGENT DES SERVICES FINANCIERS

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
4. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
5. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
6. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

7. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
8. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

9. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
10. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
11. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
12. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

13. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

14. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
15. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
16. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
17. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
18. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

19. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

Composer avec un vaste territoire

20. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
21. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
22. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
23. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
24. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

25. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
26. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
27. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)

J:\A-C\CONSEILS SCOLAIRES\CSPNE\2013-030(3) Définition des niveaux de compétences\Profils\Agent des services financiers _23août13(1).docx.

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

AGENT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
4. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
5. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
6. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

7. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
8. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
9. Capacité à gérer les fonctions de la paye et les avantages sociaux du conseil scolaire. (RC)

Bâtir une culture de collaboration

10. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
11. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
12. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
13. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

14. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
15. Capacité à appliquer les obligations légales et la jurisprudence dans le secteur de la santé et sécurité. (RC, RS et RP)

Prendre part à des conversations courageuses

16. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
17. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
18. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
19. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
20. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

21. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)

Composer avec un vaste territoire

22. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
23. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
24. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
25. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
26. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

27. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
28. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
29. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)

J:\A-C\CONSEILS SCOLAIRES\CSPNE\2013-030(3) Définition des niveaux de compétences\Profils\Agent du service des ressources humaines et de la paie _23août13(1).docx.

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

CHEF DU SERVICE DES INSTALLATIONS

Établir des orientations

30. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
31. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
32. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
33. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
34. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
35. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

36. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
37. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
38. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
39. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

40. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
41. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
42. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
43. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
44. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
45. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
46. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

47. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
48. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
49. Capacité à appliquer les obligations légales et la jurisprudence dans le secteur de la santé et sécurité. (RC, RS et RP)

Prendre part à des conversations courageuses

50. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
51. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
52. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
53. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

54. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
55. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
56. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
57. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

58. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

59. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

60. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
61. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
62. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
63. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
64. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
65. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

66. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
67. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
68. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
69. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

CONSEILLÈRE ET CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Établir des orientations

70. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
71. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
72. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
73. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)

Harmoniser les ressources et les priorités

74. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
75. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
76. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

77. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
78. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
79. Capacité à aider à coplanifier des communautés d'apprentissage professionnelles avec les directions et leaders. (RC et RS)
80. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
81. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
82. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

83. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
84. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
85. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

86. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
87. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
88. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
89. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
90. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

présentent. (RC)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

91. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
92. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Composer avec un vaste territoire

93. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
94. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
95. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
96. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
97. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

98. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
99. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
100. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

COORDONNATEUR DE PROGRAMMES

Établir des orientations

101. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
102. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
103. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
104. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
105. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
106. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

107. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation, du conseil scolaire et de l'école. (RC)
108. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
109. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
110. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
111. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
112. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

113. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
114. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
115. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
116. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

117. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
118. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
119. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Prendre part à des conversations courageuses

120. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
121. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
122. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
123. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
124. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

125. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
126. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

127. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
128. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)
129. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

130. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
131. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
132. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
133. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
134. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
135. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

136. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
137. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
138. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
139. Capacité à gérer l'information (p.ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

DIRECTION D'ÉCOLE

Établir des orientations

140. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
141. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
142. Capacité à définir la mission de l'école. (RC)
143. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
144. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
145. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
146. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

147. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
148. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
149. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
150. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
151. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
152. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

153. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
154. Capacité à établir des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
155. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
156. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
157. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
158. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
159. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
160. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
161. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

162. Capacité à superviser l'amélioration du rendement des élèves. (RC, RS et RP)
163. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)

164. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
165. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
166. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
167. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)
168. Capacité à appliquer les obligations légales et la jurisprudence dans le secteur de la santé et sécurité. (RC, RS et RP)

Prendre part à des conversations courageuses

169. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
170. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
171. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
172. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
173. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
174. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
175. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
176. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

177. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
178. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

179. Capacité à établir des liens avec les parents. (RS et RP)
180. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

181. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
182. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
183. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
184. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
185. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

186. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

187. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
188. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
189. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec les élèves. (RC, RS et RP)
190. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
191. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
192. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE

Établir des orientations

193. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
194. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
195. Capacité à définir la mission du conseil scolaire (de l'école, pour les directions d'école). (RC)
196. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
197. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
198. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
199. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

200. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
201. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
202. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
203. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
204. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
205. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

206. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
207. Capacité à établir des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
208. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
209. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
210. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
211. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
212. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
213. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

214. Capacité à superviser l'amélioration du rendement des élèves. (RC, RS et RP)
215. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)
216. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

217. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)
218. Capacité à appliquer les obligations légales et la jurisprudence dans le secteur de la santé et sécurité. (RC, RS et RP)

Prendre part à des conversations courageuses

219. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
220. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
221. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
222. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
223. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
224. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
225. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
226. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

227. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
228. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

229. Capacité à établir des liens avec les parents. (RS et RP)
230. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

231. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
232. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
233. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
234. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
235. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
236. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

237. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
238. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

équipe. (RC, RS et RP)

239. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec les élèves. (RC, RS et RP)

240. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)

241. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)

242. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

DIRECTION D'ÉCOLE

Établir des orientations

243. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
244. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
245. Capacité à définir la mission de l'école. (RC)
246. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
247. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
248. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
249. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

250. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
251. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
252. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
253. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
254. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
255. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

256. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
257. Capacité à établir des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
258. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
259. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
260. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
261. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
262. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
263. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
264. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

265. Capacité à superviser l'amélioration du rendement des élèves. (RC, RS et RP)
266. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)

267. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
268. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
269. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
270. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)
271. Capacité à appliquer les obligations légales et la jurisprudence dans le secteur de la santé et sécurité. (RC, RS et RP)

Prendre part à des conversations courageuses

272. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
273. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
274. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
275. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
276. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
277. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
278. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
279. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

280. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
281. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

282. Capacité à établir des liens avec les parents. (RS et RP)
283. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

284. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
285. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
286. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
287. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
288. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

289. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

290. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
291. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
292. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec les élèves. (RC, RS et RP)
293. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
294. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
295. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Établir des orientations

296. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
297. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
298. Capacité à définir la mission du conseil scolaire. (RC)
299. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
300. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
301. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
302. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

303. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire. (RC)
304. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
305. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
306. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
307. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
308. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

309. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
310. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
311. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
312. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
313. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
314. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
315. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

316. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
317. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
318. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

Prendre part à des conversations courageuses

319. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
320. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
321. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
322. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
323. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
324. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
325. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
326. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

327. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
328. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

329. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
330. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)
331. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

332. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
333. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
334. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
335. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
336. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
337. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

338. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
339. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
340. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

parents. (RC, RS et RP)

341. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)

342. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

J:\A-C\CONSEILS SCOLAIRES\CSPNE\2013-030(3) Définition des niveaux de compétences\Profils\Direction de l'Éducation_23août13(1).docx

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

DIRECTION DE SERVICES À L'APPRENTISSAGE ET À L'ENSEIGNEMENT

Établir des orientations

343. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
344. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
345. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
346. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
347. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
348. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

349. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation, du conseil scolaire et de l'école. (RC)
350. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
351. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
352. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
353. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
354. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
355. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

356. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
357. Capacité à établir des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
358. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
359. Capacité à aider à coplanifier des communautés d'apprentissage professionnelles avec les directions et leaders. (RC et RS)
360. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
361. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
362. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
363. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
364. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
365. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

366. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)
367. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
368. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
369. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
370. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

371. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
372. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
373. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
374. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
375. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
376. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
377. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
378. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

379. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
380. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

381. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
382. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

383. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
384. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
385. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
386. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

387. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
388. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

389. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
390. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
391. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
392. Capacité à gérer l'information (p.ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

GESTIONNAIRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à définir la mission du conseil scolaire (de l'école, pour les directions d'école). (RC)
4. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
5. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
6. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
7. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

8. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire. (RC)
9. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
10. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
11. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
12. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
13. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

14. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
15. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
16. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
17. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
18. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
19. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
20. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

21. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
22. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
23. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

Prendre part à des conversations courageuses

24. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
25. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
26. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
27. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
28. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
29. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
30. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
31. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

32. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
33. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

34. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)
35. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

36. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
37. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
38. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
39. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
40. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
41. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

42. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
43. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
44. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
45. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

LEADER EN SANTÉ MANTALE

Établir des orientations

393. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
394. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
395. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
396. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
397. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
398. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

399. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation, du conseil scolaire et de l'école. (RC)
400. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
401. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
402. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
403. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
404. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
405. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

406. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
407. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
408. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
409. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
410. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
411. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
412. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

413. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)
414. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
415. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel,

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)

416. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

417. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

418. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)

419. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)

420. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)

421. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)

422. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)

423. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)

424. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)

425. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

426. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)

427. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

428. Capacité à établir des liens avec les parents. (RS et RP)

429. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)

430. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

431. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

432. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)

433. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)

434. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)

435. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)

436. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)

437. Capacité à s'autoréguler. (RS)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Communiquer de façon efficace

438. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
439. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
440. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
441. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
442. Capacité à gérer l'information (p.ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

ORTHOPHONISTE

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
4. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
5. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
6. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

7. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation, du conseil scolaire et de l'école. (RC)
8. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
9. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
10. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
11. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)
12. Capacité à planifier et/ou animer des séances de perfectionnement professionnel pertinentes pour le personnel enseignant. (RC, RS et RP)

Bâtir une culture de collaboration

13. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
14. Capacité à appuyer les équipes au moment des communautés d'apprentissage professionnelles. (RC et RS)
15. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
16. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
17. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
18. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
19. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
20. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

21. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)
22. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

23. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
24. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)
25. Capacité à appliquer les mécanismes de contrôle de la qualité aux fins d'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

26. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
27. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
28. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
29. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
30. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
31. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
32. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
33. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

34. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
35. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

36. Capacité à établir des liens avec les parents. (RS et RP)
37. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
38. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

39. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
40. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
41. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
42. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
43. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
44. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

45. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
46. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
47. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec les élèves. (RC, RS et RP)
48. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
49. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
50. Capacité à gérer l'information (p.ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

RELATIONNISTE

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
4. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
5. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

6. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
7. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
8. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)

Bâtir une culture de collaboration

9. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
10. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
11. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)

Assurer l'imputabilité

12. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
13. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

14. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
15. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
16. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
17. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
18. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

19. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
20. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

Établir des relations avec les collectivités

21. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
22. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

23. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
24. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
25. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
26. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
27. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

28. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
29. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
30. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
31. Capacité à gérer l'information (p.ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

SURINTEDANCE ADJOINTE DES AFFAIRES

Établir des orientations

1. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
2. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
3. Capacité à définir la mission du conseil scolaire (de l'école, pour les directions d'école). (RC)
4. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
5. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
6. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
7. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

8. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire. (RC)
9. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
10. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
11. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
12. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
13. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

14. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
15. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
16. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
17. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
18. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
19. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
20. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

21. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
22. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)
23. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

Prendre part à des conversations courageuses

24. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
25. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
26. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
27. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
28. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
29. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
30. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
31. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

32. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
33. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

34. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)
35. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

36. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
37. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
38. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
39. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
40. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
41. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

42. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
43. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)
44. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
45. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
46. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

PROFIL DE COMPÉTENCES

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

Établir des orientations

32. Capacité à respecter la *Loi sur l'éducation*, les politiques gouvernementales et les directives administratives. (RC)
33. Capacité à cibler des résultats en fonction de priorités établies. (RC)
34. Capacité à définir la mission du conseil scolaire (de l'école, pour les directions d'école). (RC)
35. Capacité à prendre des décisions fondées sur l'évaluation des risques. (RC)
36. Capacité à donner l'exemple en adoptant les valeurs fondamentales et les pratiques souhaitées à l'école de langue française en Ontario. (RC et RP)
37. Capacité à se fixer des objectifs d'amélioration. (RC et RP)
38. Capacité à respecter le cycle de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler). (RC et RS)

Harmoniser les ressources et les priorités

39. Capacité à établir des liens entre les diverses ressources et priorités du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire. (RC)
40. Capacité à créer un climat et une culture organisationnelle qui assurent l'atteinte des priorités du conseil scolaire (p. ex., la réussite de tous les élèves). (RS et RP)
41. Capacité à assumer le rôle de leader selon l'autorité conférée par son poste. (RC, RS et RP)
42. Capacité à s'adapter aux changements. (RS, RP)
43. Capacité à gérer les ressources financières. (RC)
44. Capacité à gérer les ressources humaines. (RC, RS, RP)

Bâtir une culture de collaboration

45. Capacité à influencer. (RC, RP et RS)
46. Capacité à bâtir une relation de confiance avec son équipe. (RS et RP)
47. Capacité à fournir le soutien nécessaire pour que les membres de son équipe assument leurs responsabilités. (RC, RS et RP)
48. Capacité à collaborer avec les autres vers l'atteinte des résultats visés. (RS et RP)
49. Capacité à travailler en équipe. (RS et RP)
50. Capacité à créer ou saisir des occasions pour partager le leadership avec des membres de son équipe qui sont prêts à l'assumer. (RC, RS et RP)
51. Capacité à utiliser un processus de résolution de problème efficace de façon à maintenir un environnement sain, sécuritaire et sans distractions inutiles. (RC, RS et RP)

Assurer l'imputabilité

52. Capacité à susciter la participation des membres de son équipe dans la collecte et l'analyse de données probantes au sujet des élèves de façon à établir des liens entre les résultats visés et leur niveau d'atteinte. (RC, RS et RP)
53. Capacité à superviser le travail des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
54. Capacité à évaluer l'atteinte des résultats fixés dans divers plans (opérationnel, d'amélioration, de développement professionnel, etc.). (RC)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

55. Capacité à s'autoévaluer en fonction des compétences de leadership fixées. (RC)

Prendre part à des conversations courageuses

56. Capacité à gérer les conflits. (RS et RP)
57. Capacité à faire preuve d'un raisonnement analytique. (RC)
58. Capacité à faire part de critiques positives et constructives. (RS et RP)
59. Capacité à stimuler la croissance professionnelle des membres de son équipe. (RC, RS et RP)
60. Capacité à prendre des décisions éclairées en fonction des résultats atteints ou non atteints. (RC et RP)
61. Capacité à faire les suivis nécessaires pour assurer la mise en œuvre des décisions prises. (RC, RS et RP)
62. Capacité à trouver des solutions novatrices et efficaces de façon à relever les défis qui se présentent. (RC)
63. Capacité à mobiliser les membres de son équipe vers l'atteinte des résultats visés ou la mise en œuvre de décisions prises. (RC, RS et RP)

Mettre en application le mandat de l'école de langue française en Ontario

64. Capacité à véhiculer la mission de l'école publique de langue française et ses valeurs. (RC et RP)
65. Capacité à faire la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique*. (RC et RP)

Établir des relations avec les collectivités

66. Capacité à créer des partenariats avec les agences de diverses communautés (p. ex., réseau provincial en littératie ou numératie, projets interconseils, programme coop). (RS et RP)
67. Capacité à établir des relations de travail productives avec les collectivités (parents, groupes communautaires, fournisseurs et pourvoyeurs, fédération des enseignantes et enseignants, etc.). (RC, RS et RP)
68. Connaissance et compréhension des rapports de force au sein du conseil scolaire ou d'autres organismes tels les partenaires. (RC, RS et RP)

Composer avec un vaste territoire

69. Capacité à élaborer des processus de solution novateurs et efficaces pour bien exercer son leadership (supervision, soutien, etc.), en tenant compte du vaste territoire. (RC, RS et RP)
70. Capacité à utiliser les divers modes de communication à sa disponibilité (téléphone, courriel, audioconférence, vidéoconférences, face-à-face) et discerner le mode qui convient le mieux selon le contexte de la communication. (RC, RS)
71. Capacité à travailler de façon autonome. (RS)
72. Capacité à prendre des risques responsables. (RP)
73. Capacité à démontrer de la résilience. (RP)
74. Capacité à s'autoréguler. (RS)

Communiquer de façon efficace

75. Capacité à transmettre clairement l'information. (RC, RS et RP)
76. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace entre les membres de son équipe. (RC, RS et RP)

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

77. Capacité à favoriser une communication ouverte et efficace avec la collectivité et les parents. (RC, RS et RP)
78. Capacité à pratiquer l'écoute active. (RS et RP)
79. Capacité à gérer l'information (p. ex., diriger, protéger, analyser et mettre à jour des informations organisationnelles ainsi que des stratégies pour la présentation et la communication de l'information). (RC, RS et RP)

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique

Ébauche

RC = Ressource cognitive
RS = Ressource sociale
RP = Ressource psychologique